

Prodigio

Manuel d'installation du chauffe-eau et de sa commande mobile

Sommaire

Présentation du matériel	2
Caractéristiques.....	2
Les accessoires compatibles.....	4
Installation	6
Mise en place du chauffe-eau.....	6
Raccordement hydraulique.....	7
Raccordement électrique	9
Mise en service du chauffe-eau	12
Remplissage du chauffe-eau	12
Vérification du bon fonctionnement	12
Mise en service de la commande mobile	13
Réglage de la molette	13
Installation des piles sur la commande mobile	13
Procédure d'association avec le chauffe-eau	14
Réglage jour et heure.....	15
Emplacement de la commande mobile.....	17
Recommandations du GIFAM.....	19
Risques mécaniques.....	19
Risques électriques.....	19
Risques hydrauliques	19



Présentation du matériel

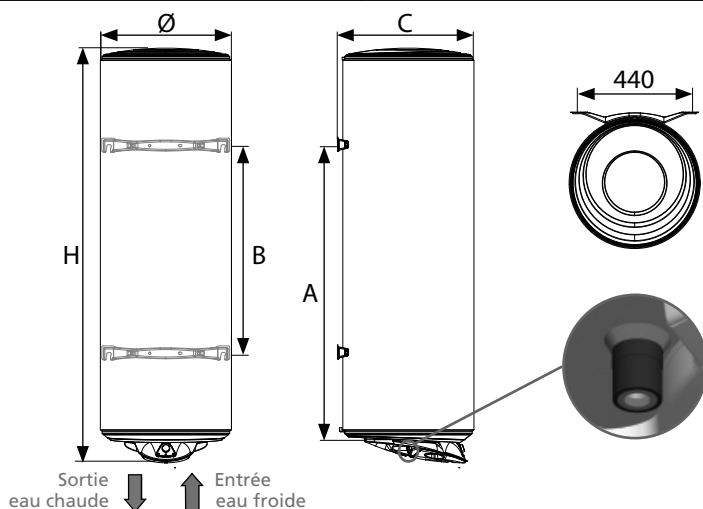
1. Caractéristiques

1.1 Chauffe-eau verticaux muraux Ø 505 / 513

		150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé avec le kit)	
Résistance		Stéatite	
Puissance (W)		1 800	2 400
Dimensions (mm)	Ø	505	513
	H	1 290	1 610
	A	1 050	1 050
	B	800	800
	C	530	540
Temps de chauffe réel*		5h17	5h16
Qpr (Consommation entretien)**		1,59	1,94
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		278	375
Poids à vide (kg)		41	51

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

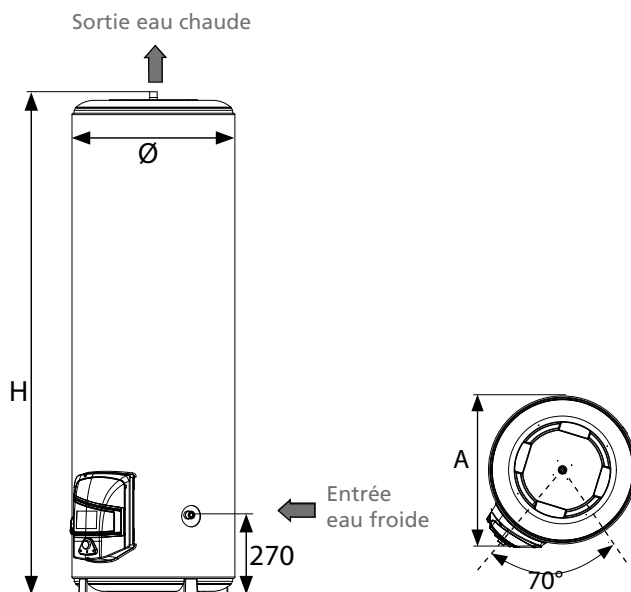


1.2 Chauffe-eau verticaux sur socle

		200 litres	300 litres
Tension (V)		230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé avec le kit)	
Résistance		Stéatite	
Puissance (W)		2 400	3 000
Dimensions (mm)	Ø	575	575
	H	1 260	1 760
	A	590	590
Temps de chauffe réel*		4h38	5h46
Qpr (Consommation entretien)**		1,81	2,50
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		383	573
Poids à vide (kg)		49	73

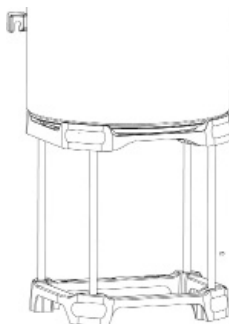
*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

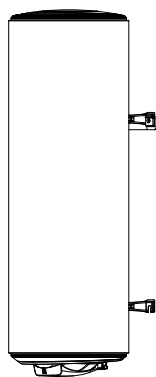


2. Les accessoires compatibles

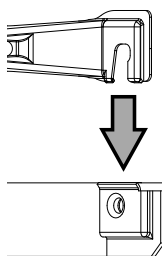
Trépied universel



- Idéal en cas d'absence de mur porteur.
- Gain de temps au montage.
- Accès aux équipements plus pratique.
- Passage étudié du groupe de sécurité.
- Nouveau modèle à stabilité améliorée.
- Équipé de patins pour éviter le poinçonnage du revêtement de sol sur lequel il est posé.



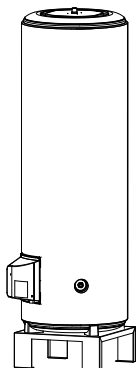
Plaque de fixation rapide pour modèles verticaux muraux



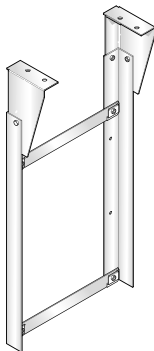
- La solution pour les endroits exigus : l'appareil est accroché sur ce support.
- Gain de temps lors de la pose.
- Fixation aisée de l'appareil dans les angles ou lorsqu'il n'y a pas d'accès pour le serrage au mur.
- Répond aux exigences normatives de maintien.

Capacité	Nombre de plaques
150 à 200 litres	2

Rehausse pour modèles verticaux sur socle de 150 à 300 l



- La solution dès que vous avez besoin d'un dégagement sous l'appareil.
- Facilite le passage des tuyauteries.

Kit d'accrochage au plafond des modèles verticaux muraux

- Utile lorsque la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil.
- Libère l'espace sous le chauffe-eau.
- Robuste puisque testé en surcharge (+ 50 kg).

Distance D = 197 mm minimum pour 150 à 200 l

Console de fixation universelle pour modèles verticaux muraux

- La solution pour réutiliser les anciennes fixations des chauffe-eau de toutes marques sans trous supplémentaires.
- Gain de temps lors de la pose.

Kit de passage en triphasé 400 V

- Permet de passer un chauffe-eau du 230 V monophasé au 400 V triphasé pour les produits ayant une puissance supérieure ou égale à 1 800 W.

**Raccord diélectrique 3/4" (Ø 20 / 27)**

Installation

1. Mise en place du chauffe-eau

- Placer le chauffe-eau à l'abri du gel (4° à 5° minimum).
- Le positionner le plus près possible des points d'utilisation importants.
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), calorifuger les tuyauteries et les organes de sécurité.
- La température ambiante autour du chauffe-eau ne doit pas excéder 40°C en continu, prévoir une aération si nécessaire.
- Dans un local humide, prévoir une aération.
- S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 400 mm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

1.1 Installation d'un chauffe-eau vertical mural

Des poignées de préhension intégrées dans les fonds d'extrémité facilitent la manutention. Plusieurs fixations sont possibles suivant la nature de la paroi.

Murs de faible épaisseur (cloison en plaques de plâtre)

Tiges filetées de Ø 10 mm traversant le mur, reliées par des profilés ou des contre-plaques.

Murs épais en dur (béton, pierre, brique)

Procéder au scellement de boulons Ø 10 mm ou au perçement pour recevoir des chevilles de type *Moly* Ø 10 mm.

Pour ces deux types de parois, utiliser le gabarit de pose imprimé sur le carton d'emballage en vérifiant les entraxes de perçage.

Cloisons ne pouvant supporter un poids important

Les chauffe-eau verticaux muraux peuvent être posés sur un trépied dans les cas où la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil. Une fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utiliser le trépied préconisé par le constructeur.

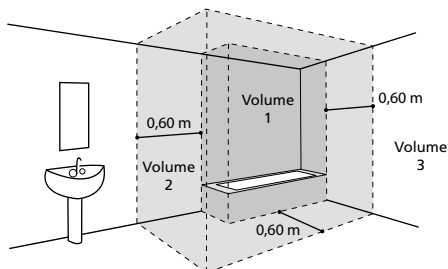
1.2 Installation d'un chauffe-eau vertical sur socle

Le chauffe-eau est posé au sol. Des patins sont fixés sous l'embase de l'appareil. Aucune fixation murale n'est nécessaire.

L'appareil peut recevoir une rehausse pour favoriser le passage des tuyauteries (hauteur 190 mm, accessoire en option).

1.3 Installation spécifique en salle de bains

Les chauffe-eau à accumulation doivent être installés dans le volume 3 et hors volumes (NF C 15-100 ; pour les autres pays, respecter les normes en vigueur). Si les dimensions de la salle de bains ne permettent pas de placer le chauffe-eau dans ces volumes, il peut néanmoins être installé dans le volume 2.



2. Raccordement hydraulique

Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : D.T.U. 60.1).

2.1 Repérage des tubulures sur l'appareil

- Chaque tubulure est en acier avec l'extrémité filetée au pas du gaz Ø 20 / 27 (3/4") (du 50 l au 300 l).
- L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge.

2.2 Raccordements aux tubulures

- La nature des tuyauteries peut être rigide – elles sont généralement en cuivre (l'acier noir est interdit) – ou souple (tresse inox flexible normalisée).
- Dans le cas de canalisations en cuivre, le raccordement sur la sortie d'eau chaude devra impérativement être réalisé à l'aide du raccord isolant fourni ou d'un manchon en fonte afin d'éviter la corrosion de la tubulure (contact direct fer / cuivre). Les raccords laiton sont interdits à ce niveau (pour la France, NFC 15-100).
- L'étanchéité doit être effectuée à l'installation sur les tubulures (filasse par exemple), y compris dans le cas d'utilisation de tuyaux PER.

- Un groupe de sécurité taré à 7 bar - 0,7 MPa (non fourni avec le chauffe-eau), neuf, de dimensions 3/4" et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement vissé sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel.
- Un tuyau de décharge raccordé au groupe de sécurité doit être installé dans un environnement hors gel et en pente continue vers le bas.
- Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matériau de synthèse (PER par exemple), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est impérative. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.
- Les canalisations utilisées doivent supporter 100° C et 10 bar (1 MPa).

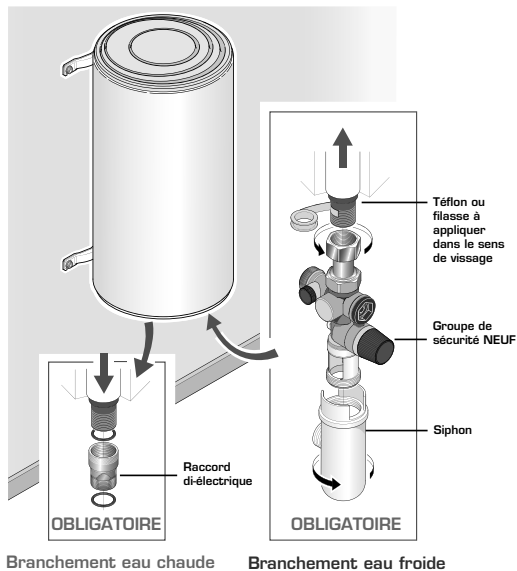
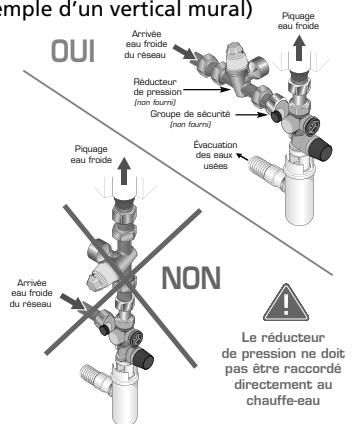


Schéma de raccordement (exemple d'un vertical mural)

La pression du réseau d'eau froide est généralement inférieure à 5 bar - 0,5 MPa. Si tel n'est pas le cas, prévoir un réducteur de pression qui sera positionné sur l'arrivée d'eau après le compteur.



2.3 Conseils et recommandations

Il est conseillé d'installer un limiteur de température en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50°C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Pour les régions où l'eau est très calcaire (Th>20°F), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°F. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
- Conformité au DTU 60.1

3. Raccordement électrique

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et répondent par conséquent à toutes les conditions de sécurité. Le raccordement électrique doit être conforme aux normes d'installation NF C 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé (label, etc.).

L'installation comprend :

- Un disjoncteur omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Une liaison en câbles rigides de section minimum 3 x 2,5 mm² en monophasé (phase, neutre, terre) ou 4 x 2,5 mm² en triphasé (3 phases + terre).
- Le conducteur de terre est repéré en vert / jaune.

► Le générateur électronique de votre chauffe-eau à anode à courant imposé a été conçu pour une alimentation permanente (24h/24), ou de type heures creuses (8 heures continues ou réparties sur deux créneaux). S'assurer que l'installation respecte l'une de ces deux possibilités d'alimentation ; dans le cas d'une alimentation de type heures creuses, si la durée d'alimentation du générateur électronique est inférieure à 8h au total, les conditions de garantie ne s'appliquent pas.

3.1 Recommandations

Pour les chauffe-eau déjà équipés d'un câble d'alimentation, ne pas recouper le câble, celui-ci doit être raccordé sur une sortie de câble en respectant la conformité aux normes.

Pour les chauffe-eau non équipés d'un câble d'alimentation, prévoir des longueurs de câble adaptées afin d'éviter le contact avec les éléments chauffants.

Le raccordement à la terre est impératif pour des raisons de sécurité.

Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.



3.2 Procédure de raccordement (chauffe-eau sans câble prémonté)



Avant de procéder au raccordement électrique, s'assurer que l'alimentation est coupée.


1. Dévisser les vis de fixation et enlever le capot de protection à l'intérieur duquel figure le schéma de raccordement électrique.
2. Le chauffe-eau est livré en 230 V~ monophasé. Pour du 400 V~ triphasé, remplacer la platine de monophasé d'origine par un kit triphasé 400 V~. La procédure d'installation de ce kit est détaillée un peu plus loin dans la notice.
3. Ajuster le passe-câble à la section du câble utilisé.

Vertical mural

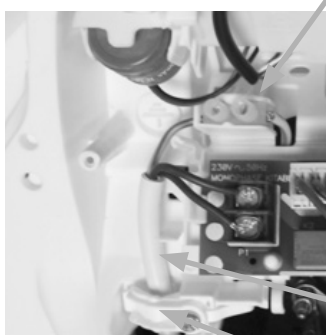


Vertical sur socle



4. Raccorder les extrémités du câble sur le thermostat aux bornes à vis prévues à cet effet (le démontage du thermostat n'est pas nécessaire).
5. Raccorder le fil de terre vert/jaune sur le bornier repéré .
6. Serrer le serre-câble.

Vertical mural

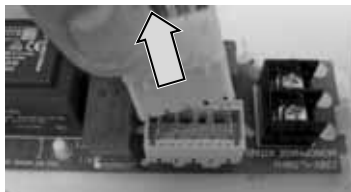


Vertical sur socle



7. Remonter le capot après avoir vérifié le serrage correct des bornes de connexion.
8. Revisser les vis de fixation du capot mobile.

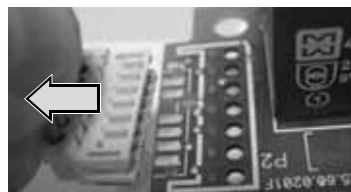
3.3 Instructions pour le passage en triphasé



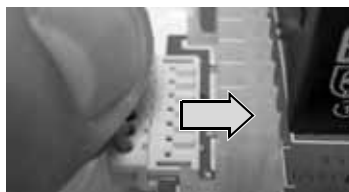
Débrancher le connecteur de l'élément chauffant



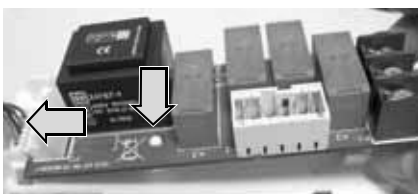
Déclipper puis retirer la carte 230 V



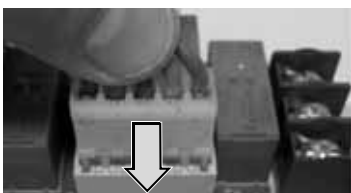
Déclipper le connecteur de puissance



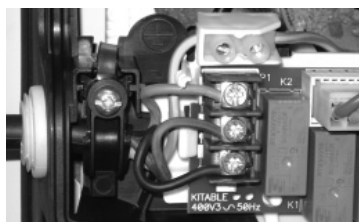
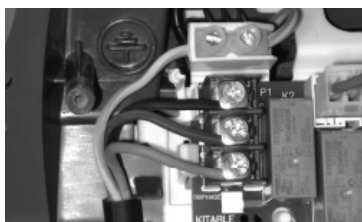
Clipper le connecteur de puissance sur la carte 400 V



Clipper la carte 400 V sur le support



Remettre le connecteur de l'élément chauffant sur la carte 400 V



Raccorder le câble d'alimentation sans oublier la terre

Mise en service du chauffe-eau

1. Remplissage du chauffe-eau

1. Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
2. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
3. Après un écoulement d'eau régulier aux robinets d'eau chaude, les fermer. Le chauffe-eau est rempli d'eau.
4. Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures ainsi que celle du joint de porte situé sous le capot électrique ; le resserrer si nécessaire.
5. Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en manipulant le robinet de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer tous déchets éventuels.

2. Vérification du bon fonctionnement

1. Mettre l'appareil sous tension.
2. Si votre tableau électrique est équipé d'un relais d'asservissement en heures creuses (tarif réduit la nuit), basculer l'interrupteur sur la position **marche forcée (1)**. Trois positions sont affectées à cet interrupteur :
 - Position *arrêt* ou **0**
 - Position *automatique* ou **Auto**
 - Position *marche forcée* ou **1**
3. Les voyants orange et vert situés sur le capot du chauffe-eau s'allument.
4. Après 15 à 30 minutes, l'eau doit s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé à une évacuation d'eaux usées).

Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe. Par conséquent, la soupape de sécurité laissera s'échapper une certaine quantité d'eau afin que la pression interne dans la cuve ne dépasse pas 7 bar - 0,7 MPa. Cet écoulement peut représenter 2 à 3 % de la capacité du ballon pendant la chauffe complète.

5. Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements ainsi que celle du joint de porte.
6. Si la vérification est concluante, procéder à la mise en service de la commande nomade.


► Lors de la première mise sous tension, une fumée et une odeur peuvent se dégager de l'élément chauffant. Ce phénomène est normal et disparaît au bout de quelques minutes.

► Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

Mise en service de la commande mobile



1. Réglage de la molette

Avant la première utilisation, vérifier que la molette est sur la position  .
AUTO

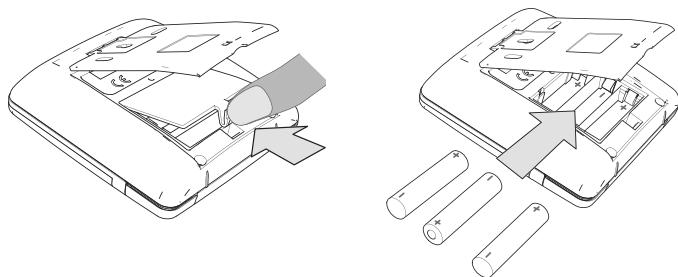



2. Installation des piles sur la commande mobile

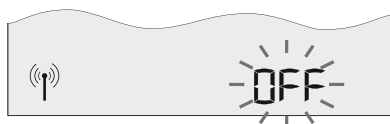


Le chauffe-eau doit être raccordé électriquement, alimenté et mis en eau avant de procéder à la première mise en marche de la commande mobile.

- Placer les trois piles alcalines de 1,5 V (type LR03 AAA) dans le sens indiqué.



- Après la mise en place des piles, appuyer sur une touche. Le message clignotant **OFF** s'affiche et le symbole  apparaît sur l'écran.



Le message **OFF** indique que la commande mobile n'est pas associée au chauffe-eau. L'association permet à la commande mobile et au chauffe-eau de se reconnaître et de ne communiquer qu'entre eux (pas d'interférence possible avec un autre boîtier situé dans le voisinage).



Il y a un risque d'explosion si les piles sont remplacées par des piles de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

3. Procédure d'association avec le chauffe-eau

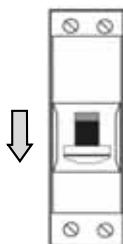
Se rapprocher du chauffe-eau avec la commande mobile.

- Si l'association entre la commande mobile et le chauffe eau est possible, le message suivant apparaît pendant sept à huit secondes, puis disparaît.

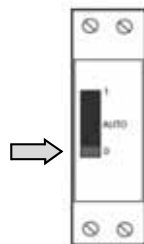


L'association s'est bien déroulée.

- Si ce message n'apparaît pas, suivre la procédure d'association :
1. Couper l'alimentation électrique du chauffe eau directement à partir du tableau électrique par le disjoncteur ou par le contacteur HC / HP (heures creuses / heures pleines).



Disjoncteur




Contacteur HC / HP

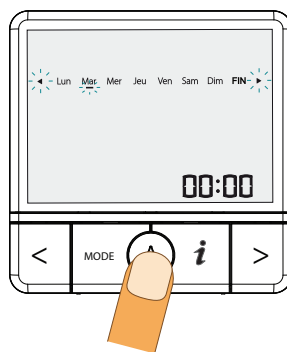
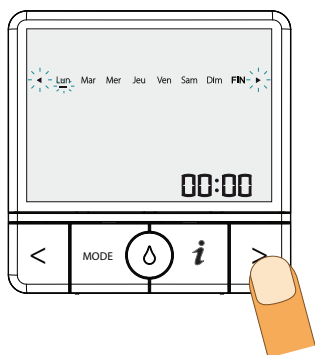
2. Attendre au moins vingt secondes.
 3. Réenclencher l'alimentation électrique du chauffe-eau.
 4. Se rapprocher à moins de trois mètres du chauffe-eau avec la commande mobile.
- Dans certains cas exceptionnels (perte de l'association), effectuer les quatre premières étapes ci-dessus, puis appuyer sur la touche Mode pendant dix secondes pour lancer l'association.

4. Réglage jour et heure

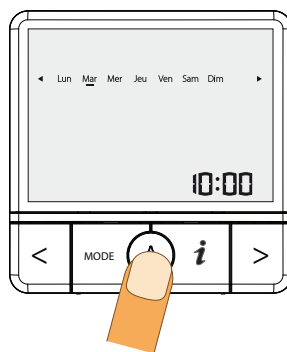
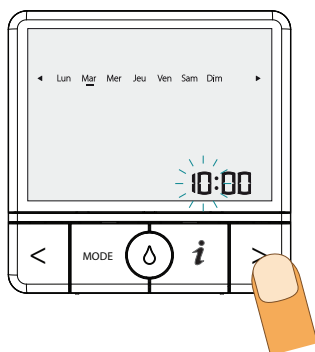
Dès que les piles sont mises en place (pour la première fois ou lors d'un remplacement), procéder au réglage du jour et de l'heure.

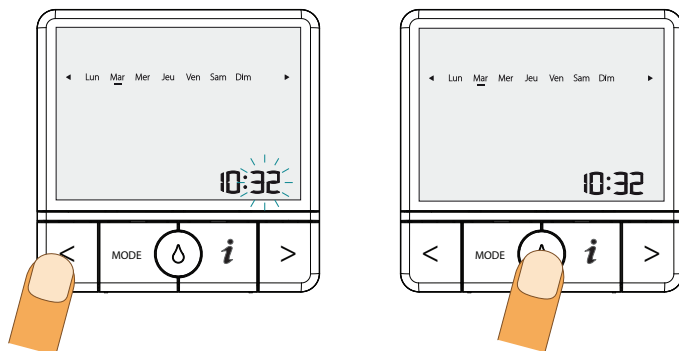
Utiliser les flèches de navigation droite et gauche pour choisir le jour, l'heure et les minutes puis valider votre choix à l'aide de la touche . Chaque pression incrémente le jour, l'heure ou la minute.

Étape 1 : réglage du jour




Étape 2 : réglage des heures

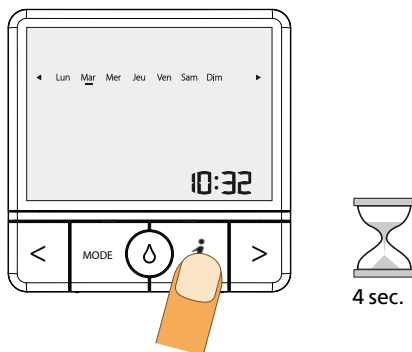


Étape 3 : réglage des minutes

Lorsque le réglage est terminé, l'écran ci-dessous apparaît. Au bout de six secondes, l'affichage passe en veille.



Pour modifier le réglage du jour et de l'heure (en cas de changement d'heure par exemple), appuyer pendant quatre secondes sur la touche .




5. Emplacement de la commande mobile

La portée de la commande mobile peut varier selon les obstacles rencontrés (murs, planchers...). Dans la majorité des cas, la portée est suffisante pour placer la commande mobile en tout point de l'habitat.

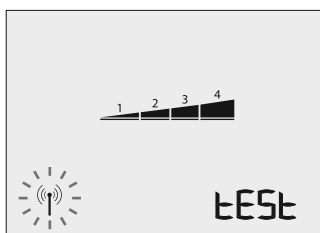
► Recommandations

- La commande mobile ne doit pas être exposée à une source d'humidité (douche, lavabo...).
- La température ambiante maximale recommandée autour de la commande mobile ne doit pas excéder 40°C en continu.
- Pour assurer un bon fonctionnement, il est déconseillé de placer ou de fixer la commande mobile sur un support métallique.

Qualité de réception

La qualité de réception de la commande mobile peut être visualisée en appuyant pendant 5 secondes sur la touche 

Le niveau de réception apparaît pendant une minute si aucune touche n'est activée.



Si l'écran suivant apparaît, cela signifie qu'il n'y a pas de réception du signal par la commande.

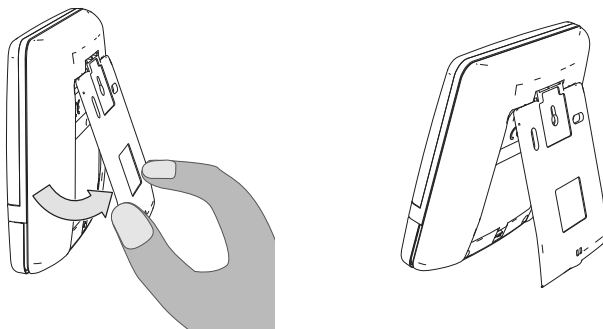


Pour y remédier, rapprocher la commande mobile du chauffe-eau. Si le problème persiste, relancer une procédure d'association. Voir le paragraphe *Procédure d'association avec le chauffe-eau*, page 15.

Pose sur une surface plane

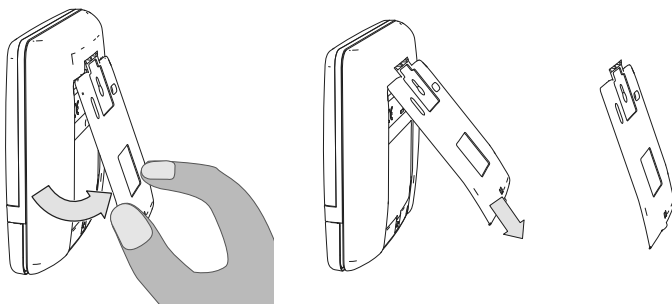
La commande mobile peut être posée sur n'importe quel support plan. Pour une meilleure stabilité, déplier le support arrière pour placer la

commande en position «chevalet».



Fixation au mur

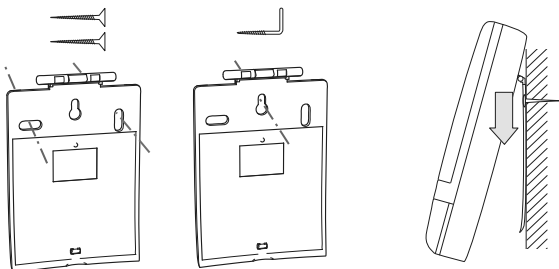
Pour placer la commande mobile sur un mur, il faut d'abord détacher le support de fixation situé à l'arrière :



1. Ecarter la base du support

2. Tirer pour décliper

Fixer ensuite le support sur le mur à l'aide de vis (non fournies) et de chevilles adaptées à la nature de votre mur.



3. Utiliser les trous pour fixer le support sur le mur

4. Appliquer la commande contre le support de manière à recliper l'ensemble

Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

1. Risques mécaniques

Manutention

La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

Emplacement

L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

Positionnement

L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

2. Risques électriques

Raccordement

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30 mA).
- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier impérativement l'appareil à une connexion de terre de bonne qualité.
- S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.
- Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation électrique est coupée.

3. Risques hydrauliques

Pression

Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pression pour laquelle ils ont été conçus.

Raccordement et évacuation

- Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide (voir p. 9).
- Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
- Le tuyau de décharge raccordé au groupe de sécurité doit être installé dans un environnement hors gel et en pente continue vers le bas.
- Veiller à ne pas intervertir les raccords eau chaude et eau froide.
- Vérifier l'absence de fuites.

Prodigio

Chauffe-eau électrique Elektrische Boiler

NOTICE D'UTILISATION - SAV ET CONDITIONS DE GARANTIES
Voor en het gebruik - Garantievoorwaarden

**Plus d'économies et de confort
grâce à l'intelligence intégrée**



CHAUFFAGE

CHAUFFE-EAU

CLIMATISATION

VENTILATION

Sauter

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

Prodigio

Nous vous remercions d'avoir choisi ce chauffe-eau Sauter et de nous avoir ainsi témoigné votre confiance.

Veillez lire attentivement cette notice de façon à :

- rendre votre installation conforme aux normes,
- optimiser les performances de fonctionnement de votre appareil.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans ce document.



*sauf Prodigio 50 litres doté d'une technologie ACi électronique.

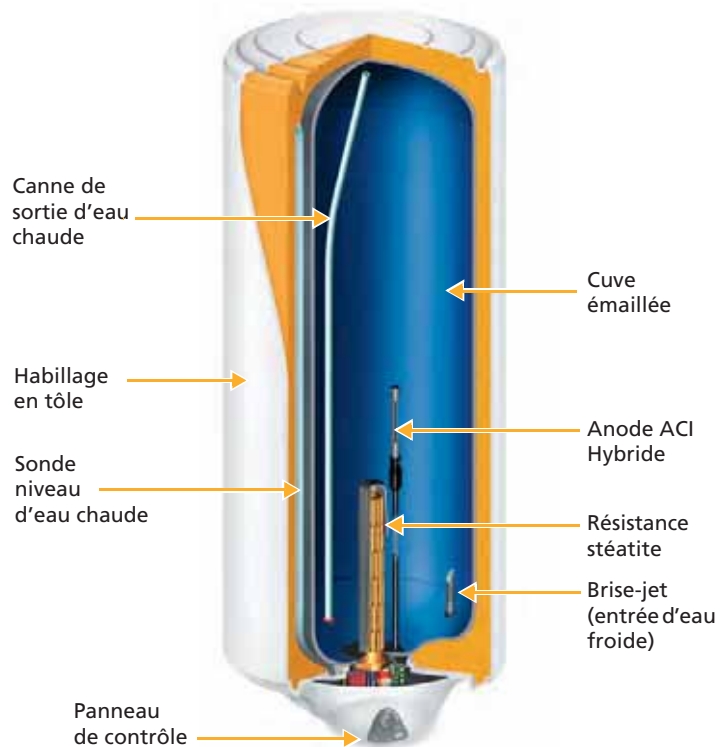
Sauter

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

Présentation de votre chauffe-eau Prodigio.....	2
Le chauffe-eau	2
La commande mobile	3
Mise en service.....	4
Consignes de sécurité	4
Le panneau de contrôle	4
La commande mobile	5
Utilisation du panneau de contrôle.....	8
Présentation	8
Fonctionnement.....	9
Utilisation de la commande mobile	12
Présentation	12
Indication de la quantité d'eau chaude disponible.....	13
Les modes d'utilisation	14
La touche Informations	21
Autres fonctions.....	23
Entretien et maintenance	26
Entretien du chauffe-eau	26
Maintenance de la commande mobile	38
Garantie – SAV – Conformité	41
Conditions de garantie.....	41
Champ d'application de la garantie	42
Service après-vente.....	43
Recommandations du GIFAM	43
Déclaration de conformité	44

Présentation de votre chauffe-eau Prodigio

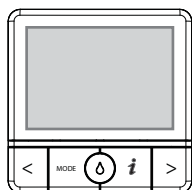
1. Le chauffe-eau



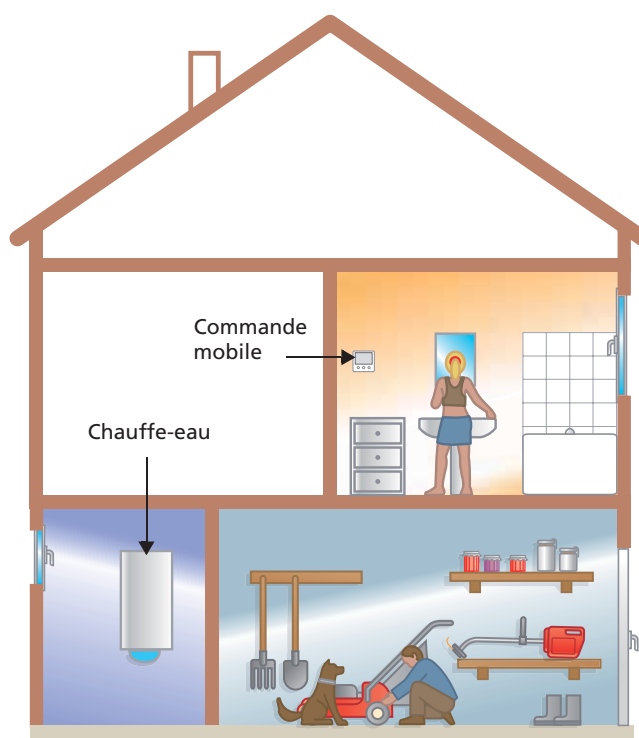
Le chauffe-eau Prodigio dont vous venez de faire l'acquisition est constitué des éléments suivants :

- une cuve recouverte d'une couche protectrice d'émail vitrifié ;
- une résistance en stéatite facilement remplaçable (sans vidange de l'appareil) ;
- un coupe-circuit thermique assurant la sécurité en cas d'élévation anormale de la température ;
- une anode ACI Hybride qui émet un courant de faible intensité ; ce courant protège en permanence la cuve de la corrosion ;
- un panneau de contrôle intégré au chauffe-eau qui facilite le diagnostic des pannes ;
- un système innovant qui mesure le volume d'eau chaude restant ;
- un thermostat électronique de nouvelle génération qui communique avec une commande mobile.

2 Prodigio



2. La commande mobile



Pour plus d'économies et de confort, Prodigio est doté d'une commande mobile pour accéder à distance à toutes les fonctionnalités de l'appareil :

- affichage du volume d'eau chaude disponible ;
- choix du mode de fonctionnement le plus adapté (sérénité, contrôle ou absence) ;
- affichage de l'état de fonctionnement (chauffe, relance, panne...)

La commande mobile peut être soit fixée au mur, soit posée sur une surface plane.

Mise en service


1. Consignes de sécurité

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience et de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

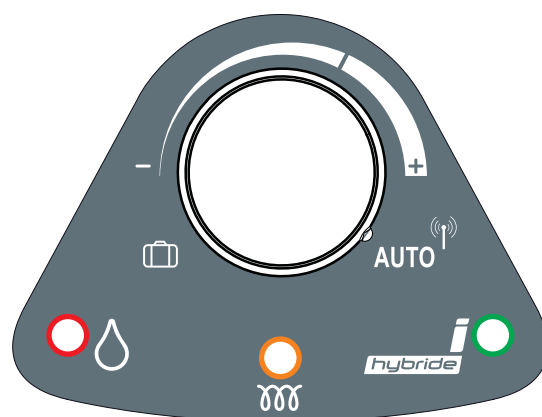


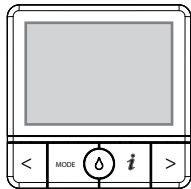
2. Le panneau de contrôle

2.1 Réglage de la molette

Avant la première utilisation, vérifier que la molette est sur la position  .

AUTO





3. La commande mobile

3.1 Vérifications préalables

Charge de l'accumulateur

Le chauffe-eau doit être mis sous tension pendant au moins seize heures en continu pour pouvoir recharger l'accumulateur assurant la transmission vers la commande mobile.

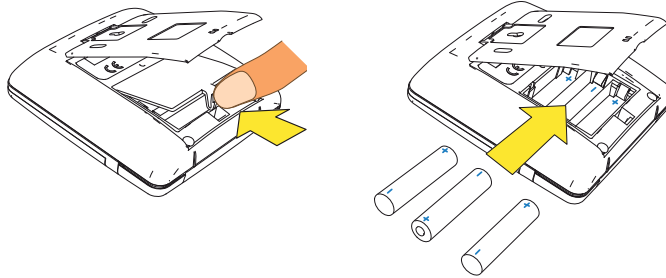
Dans le cas d'une double tarification (heures creuses / heures pleines), utiliser le contacteur du tableau électrique pour mettre le chauffe-eau en marche forcée.




Si l'accumulateur n'est pas suffisamment chargé, la communication radio peut connaître des coupures

Installation des piles dans la commande mobile

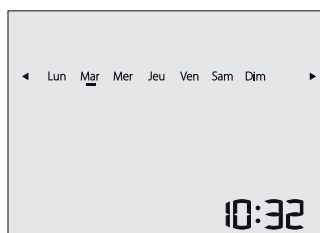
S'assurer que les piles sont bien installées dans la commande mobile. Voir le paragraphe *Mise en place des piles*, page 38.



Réglage jour et heure

Vérifier le réglage du jour et de l'heure en appuyant sur la touche 

Voir le paragraphe *Réglage du jour et de l'heure*, page 40.



Un mauvais réglage du jour et de l'heure peut engendrer un dysfonctionnement du chauffe-eau.

Une fois ces vérifications réalisées, vous pouvez procéder à la mise en place de la commande mobile.


3.2 Emplacement de la commande mobile

La portée de la commande mobile peut varier selon les obstacles rencontrés (murs, planchers...). Dans la majorité des cas, la portée est suffisante pour placer la commande mobile en tout point de l'habitat.

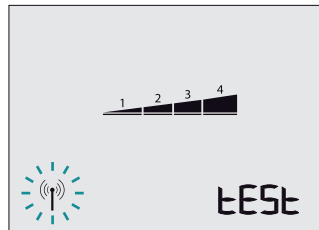
► Recommandations

- La commande mobile ne doit pas être exposée à une source d'humidité (douche, lavabo...).
- La température ambiante maximale recommandée autour de la commande mobile ne doit pas excéder 40°C en continu.
- Pour assurer un bon fonctionnement, il est déconseillé de placer ou de fixer la commande mobile sur un support métallique.

Qualité de réception

La qualité de réception de la commande mobile peut être visualisée en appuyant pendant 5 secondes sur la touche 

Le niveau de réception apparaît pendant une minute si aucune touche n'est activée.



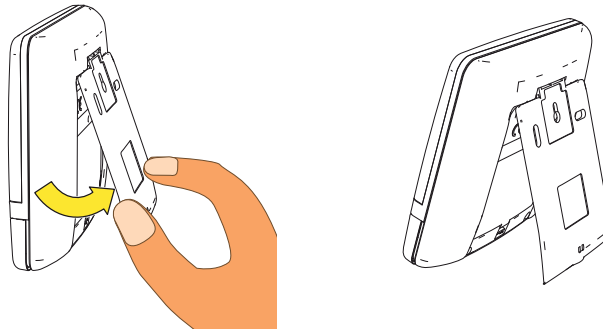
Si l'écran ci-dessous apparaît, cela signifie qu'il n'y a pas de réception du signal par la commande.



Pour y remédier, rapprocher la commande mobile du chauffe-eau. Si le problème persiste, relancer une procédure d'association. Voir le paragraphe *Procédure d'association avec le chauffe-eau*, page 39 .

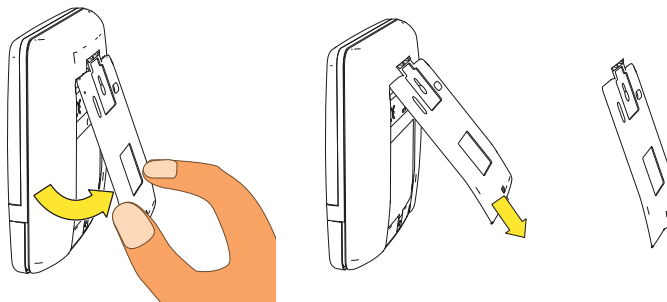
Pose sur une surface plane

La commande mobile peut être posée sur n'importe quel support plan. Pour une meilleure stabilité, déplier le support arrière pour placer la commande en position «chevalet».



Fixation au mur

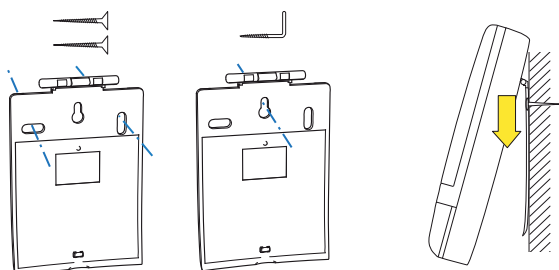
Pour placer la commande mobile sur un mur, il faut d'abord détacher le support de fixation située à l'arrière :



1. Ecarter la base du support

2. Tirer pour décliper

Fixer ensuite la patte sur le mur à l'aide de vis (non fournies) et de chevilles adaptées à la nature de votre mur.

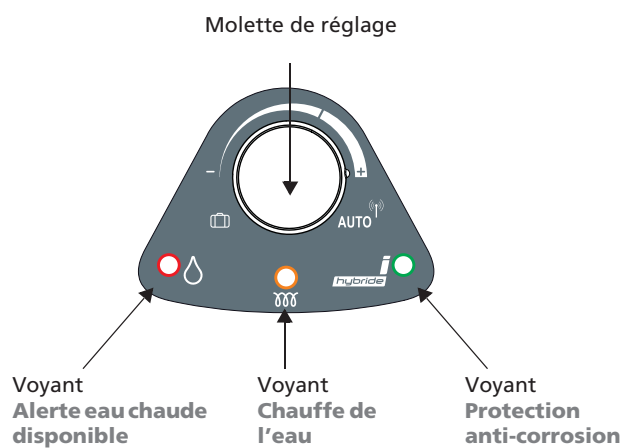


3. Utiliser les trous pour fixer la patte sur le mur

4. Appliquer la commande contre le support de manière à recliper l'ensemble

Utilisation du panneau de contrôle

1. Présentation

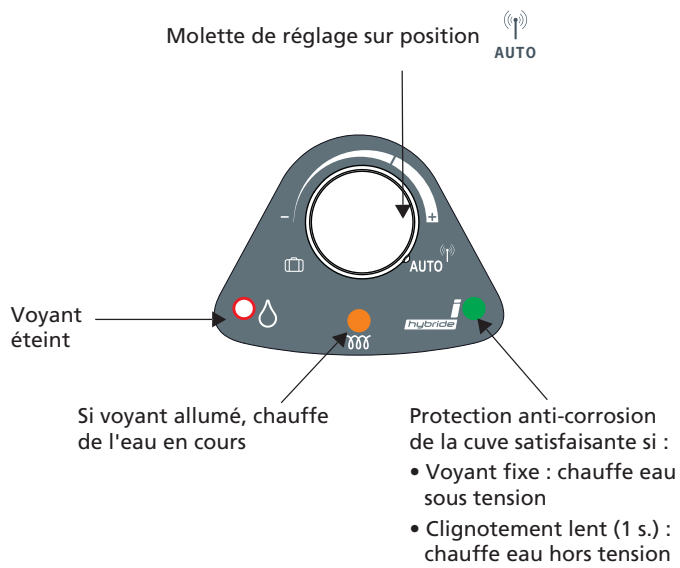




2. Fonctionnement

2.1 Fonctionnement avec commande mobile

La commande mobile est activée et fonctionne correctement.

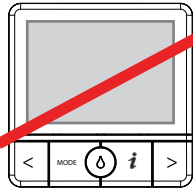


Si l'affichage des voyants est différent de la description ci-dessus, cela traduit un fonctionnement anormal du chauffe-eau (voir le paragraphe *Diagnostic de pannes*, page 32).




Pour permettre le fonctionnement de la commande mobile la molette doit impérativement être positionnée sur

 AUTO

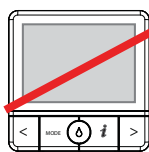
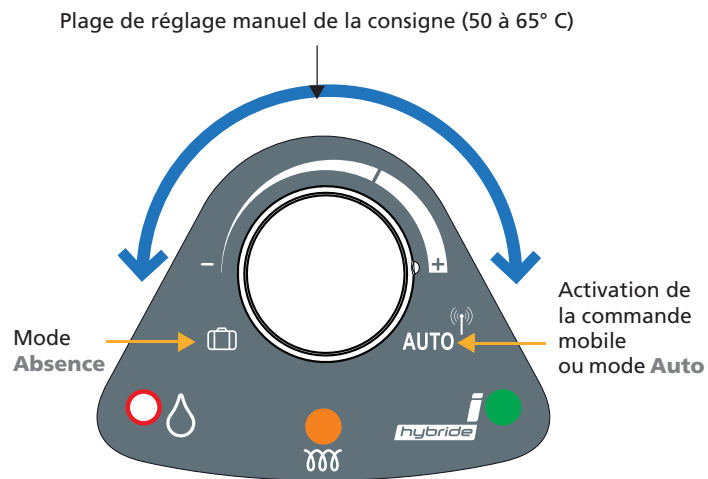


2.2 Fonctionnement sans commande mobile

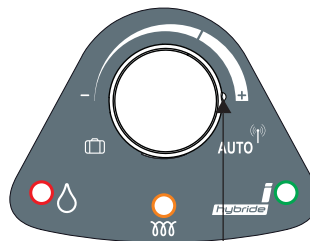
La commande mobile n'est plus opérationnelle dans les cas suivants :

- La molette n'est pas positionnée sur  et la commande mobile n'est pas active
- Les piles de la commande mobile sont usagées
- Il y a un problème de communication entre le chauffe-eau et la commande mobile
- La commande mobile est défectueuse

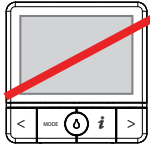
Dans ce cas, la molette donne accès aux modes suivants :


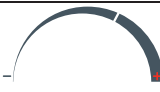



Remarque : pour répondre à la catégorie C de la norme *NF Électricité Performance*, la molette doit être dans la position suivante :






Position NF Électricité Performance



Pictogramme	Mode	Fonctionnement
	Absence	Désactive la chauffe pendant une absence prolongée tout en laissant activé le système de protection anti-corrosion
	Réglage manuel	Permet à l'utilisateur de régler manuellement la consigne (de 50 à 65°C environ)
 AUTO	Auto	Le chauffe-eau s'adapte automatiquement aux besoins de l'utilisateur pour trouver le meilleur compromis confort / économies d'énergie jour par jour. ⚠ Attention, si les habitudes de consommation en eau chaude sont très irrégulières, ce mode peut conduire à un manque d'eau chaude.

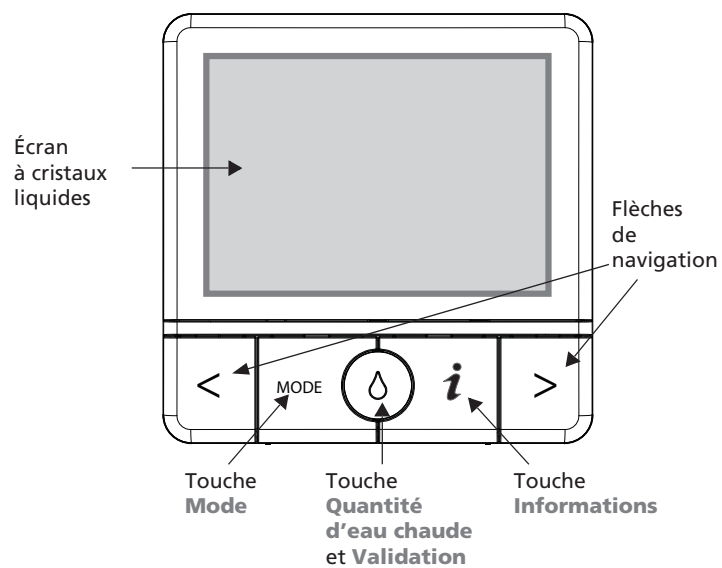
Dans le cas où la commande n'est plus opérationnelle, le voyant rouge est activé et a la signification suivante :

Voyant	Etat	Signification
	Eteint	Il reste au moins 4 douches
	Clignotant	Clignotement court répété 3 fois : il reste environ 3 douches Clignotement court répété 2 fois : il reste environ 2 douches Clignotement court répété 1 fois : il reste environ 1 douche
	Allumé	Il n'y a plus d'eau chaude

Utilisation de la commande mobile

1. Présentation

1.1 Façade



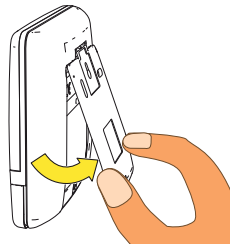
Par défaut, l'afficheur est éteint. Il devient actif pendant 15 secondes dès que l'on appuie sur une touche.

Le rétro-éclairage est activé lors de l'utilisation de la commande mobile. Il s'éteint après 7 secondes sans activation de l'utilisateur.

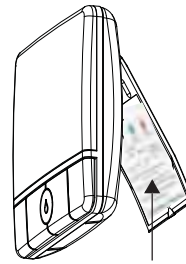


Une utilisation abusive de la commande mobile limite la durée de vie des piles.

1.2 Arrière



Soulever la patte de fixation à l'arrière



Une notice de prise en main rapide (recto-verso et amovible) se trouve à l'intérieur

2. Indication de la quantité d'eau chaude disponible

La goutte placée sur la touche centrale s'éclaire par intermittence.

Sa couleur donne une première indication sur le volume d'eau chaude restant :









- Si la goutte est orange, le volume d'eau chaude restant permet de prendre 2 douches ou plus



- Si la goutte est bleue, le volume d'eau chaude restant est inférieur à l'équivalent de 2 douches


L'appui sur la touche centrale permet de connaître plus précisément le volume d'eau chaude restant

Le pictogramme  équivaut à une douche moyenne (environ 40 L d'eau à 40°C).

Pictogramme	Estimation en douches	Estimation en litres
	Il reste au moins 4 douches ou 1 bain	Plus de 160 L à 40° C
	Il reste environ 3 douches	De 120 à 160 L à 40° C
	Il reste environ 2 douches	De 80 à 120 L à 40° C
	Il reste environ 1 douche	De 40 à 80 L à 40° C
	Il reste moins d'1 douche	De 0 à 40 L à 40° C

Affichage	Signification
 1 / 2 / 3 douches allumées successivement	Chauffe en cours

► Mise en garde sur l'affichage de la quantité d'eau chaude

- La quantité d'eau chaude consommée peut varier de façon importante d'une personne à une autre. Le pictogramme  n'est donc qu'indicatif.
- L'affichage du volume d'eau chaude peut varier selon les saisons car il est influencé par la température d'eau froide du réseau.
- Dans certaines conditions et de par leur capacité, les chauffe-eau de 100 L et 150L peuvent afficher moins de 4 douches après une période de chauffe.

L'appui sur la touche centrale affiche également le mode en cours.

3. Les modes d'utilisation

La touche  permet de sélectionner un des trois modes de fonctionnement.



3.1 Description des modes

Sérénité (mode par défaut)

Votre chauffe-eau s'occupe de tout

Il s'adapte automatiquement aux besoins de l'utilisateur pour trouver le meilleur compromis confort / économies d'énergie jour par jour.



Si les habitudes de consommation en eau chaude sont très irrégulières, ce mode peut conduire parfois à un manque d'eau chaude.

Contrôle

Vous contrôlez vous-même votre rythme d'usage

L'utilisateur peut programmer le niveau de confort souhaité jour par jour.

Absence

Vous ne chauffez pas votre eau pour rien et vous anticipez

Pendant une durée programmée d'absence, l'eau n'est plus chauffée pour faire des économies.

La veille du retour, le chauffe-eau se met automatiquement en chauffe et reprend le mode de fonctionnement utilisé précédemment.

En cas d'absence, la sélection de ce mode doit être préférée à une coupure de l'alimentation électrique du chauffe-eau afin :

- de conserver la protection anti-corrosion de la cuve.
- de maintenir le chauffe-eau hors gel.

3.2 Comment choisir un mode

Consommation régulière

Consommation similaire d'une semaine à une autre.

Exemple : je consomme beaucoup d'eau **tous** les dimanches et très peu d'eau **tous** les lundis.

Consommation irrégulière

Consommation très différente d'une semaine à une autre.

Exemple : je ne consomme pas la même quantité d'eau tous les dimanches.

	Sérénité	Contrôle	Absence
Consommation régulière	●	●	
Consommation irrégulière		●	
Absence prolongée (plus d'une semaine)			●
Absence ponctuelle répétée (un jour donné dans la semaine)		●	

Pour faire des économies, le mode **Sérénité** doit être préféré au mode **Contrôle**. Si des manques d'eau chaude sont constatés, cela signifie que le mode n'est pas adapté au profil de consommation. Dans ce cas, le mode **Contrôle** sera plus adapté.

3.3 Comment activer un mode

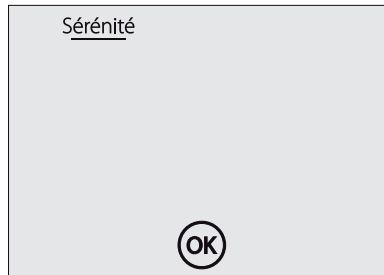
Appuyez sur la touche .

Sérénité

Placer le trait sous le mode **Sérénité** à l'aide des flèches de navigation puis valider avec la touche centrale .



Lorsque le symbole **OK** apparaît, le mode est validé.

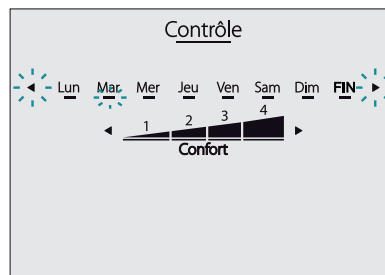


Contrôle


Placer le trait sous le mode **Contrôle** à l'aide des flèches de navigation puis valider avec la touche centrale .

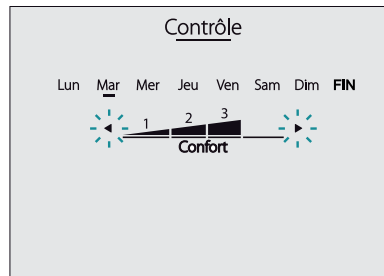



Pour visualiser ou modifier le niveau de confort d'un jour de la semaine, positionner le trait sous le jour souhaité avec les flèches de navigation.




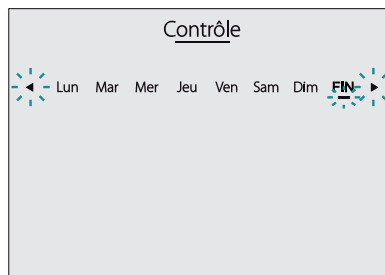
Le niveau de confort réglé apparaît.

Si vous souhaitez le modifier, appuyez sur la touche centrale  et sélectionnez le niveau souhaité avec les touches de navigation.

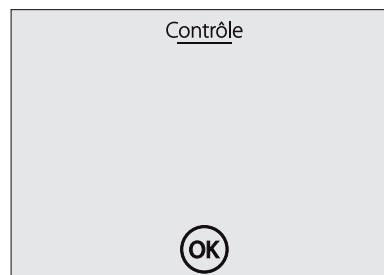


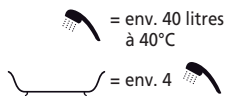
Pour valider le niveau de confort et revenir sur le choix du jour, appuyez sur la touche centrale .

Pour valider l'ensemble de la semaine, il faut sélectionner le symbole **FIN** en fin de ligne et appuyer sur la touche centrale .



Lorsque le symbole **OK** apparaît, la programmation de la semaine est opérationnelle.





► Choix du niveau de confort

Le niveau de confort est réglable de 0 à 4. Un niveau de confort faible favorise les économies alors qu'un niveau élevé privilégie le volume d'eau chaude disponible.

Pour un même niveau choisi, la quantité d'eau chaude fournie dépend de la température de l'eau froide du réseau. Elle peut donc varier en fonction de la saison.

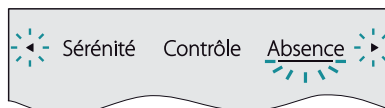
Le tableau ci-après donne une estimation de la quantité d'eau chaude disponible en fonction du niveau de confort choisi (pour une température d'eau du réseau de 15°C).

Niveau de confort	Valeur de consigne indicative	Volume d'eau chaude disponible selon la capacité	
◀ ———▶ Confort	Pas de chauffe	Pas de consommation d'eau chaude prévue	
◀ 1 ———▶ Confort	Température minimale environ 53°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	3 4,5 6 8 10
◀ 1 2 ———▶ Confort	Environ 57°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	3,5 5 7 9 11
◀ 1 2 3 ———▶ Confort	Environ 61°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	4 5,5 8 10 12
◀ 1 2 3 4 ———▶ Confort	Température maximale environ 65°C	100 litres 150 litres 200 litres 250 litres 300 litres	4,5 6 9 11 13

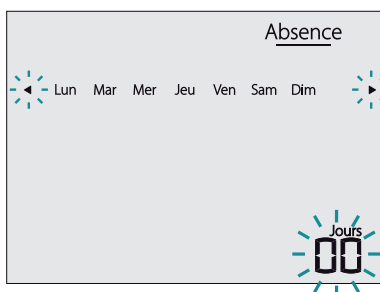
Pour répondre à la catégorie C de la norme *NF Performance*, le mode **Contrôle** doit être activé avec un niveau de confort 4 pour tous les jours de la semaine.

Absence

Placer le trait sous le mode **Absence** à l'aide des flèches de navigation puis valider avec la touche centrale 



Régler le nombre de jours d'absence avec les flèches de navigation.

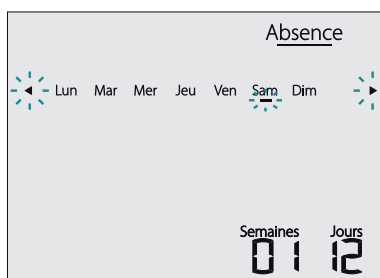



Un compteur jours / semaines indique au fur et à mesure la durée de l'absence. Le curseur se déplace et repère le jour du retour.

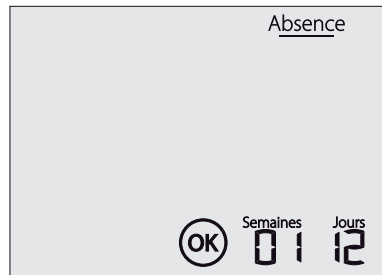
► Exemple :

On est lundi, vous allez être absent 12 jours et vous serez donc de retour le samedi de la semaine suivante.

- Appuyer sur la touche de navigation droite pour déplacer le curseur jusqu'au jour souhaité. Le compteur jours / semaines s'incrémente.

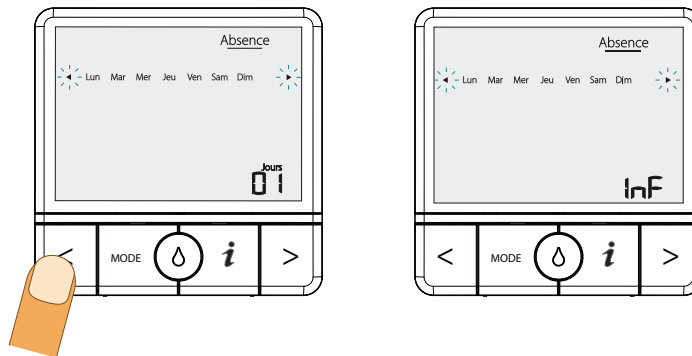



- Pour valider, appuyer sur la touche centrale 

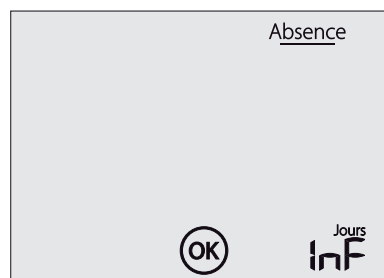


Votre chauffe-eau se remettra automatiquement en fonctionnement la veille de votre retour pour que vous disposiez d'eau chaude. Le mode actif sera celui qui était utilisé avant l'activation du mode **Absence**.

La durée d'absence programmable est au maximum de 99 jours. En cas d'absence supérieure, sélectionner la durée **Inf** – infinie – (valeur inférieure à 1 sur le compteur), ou laisser la valeur du compteur sur 0 jours (valeur par défaut).



- Pour valider, appuyer sur la touche centrale 




Dans ce cas, la date du retour n'est pas connue et la chauffe ne se relancera pas automatiquement.


Dans le cas d'un retour avant la date programmée ou dans le cas d'une programmation d'une durée infinie, il est nécessaire de revenir manuellement au mode souhaité (**Sérénité** ou **Contrôle**).

Lorsque le mode **Absence** est activé, l'appui sur la touche centrale permet de connaître le nombre de jours d'absence restant.

4. La touche Informations

La touche  permet d'avoir accès à différentes informations selon le mode sélectionné.


Quel que soit le mode, cette touche donne le jour (souligné par un trait), l'heure en cours ainsi que le mode sélectionné.

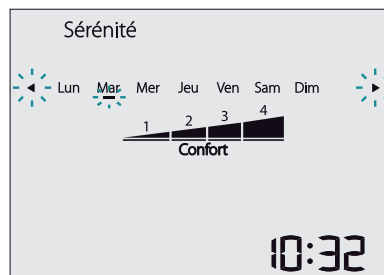
Pour sortir du menu, appuyez de nouveau sur la touche .



Attention, les informations disponibles concernent la semaine précédente.

4.1 En mode Sérénité

La touche  indique le niveau de confort des jours de la semaine passée (dans ce mode, le niveau de confort approprié est calculé automatiquement par le chauffe-eau).

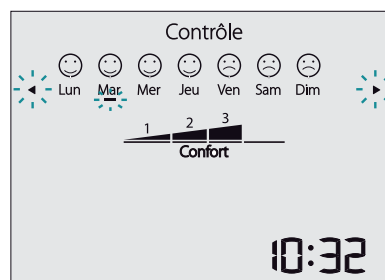


4.2 En mode Contrôle



La touche  indique le niveau de confort des jours de la semaine précédente.

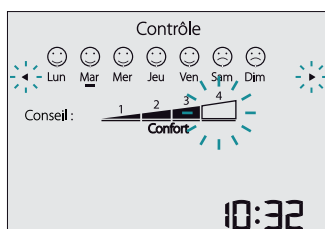
Des *frimousses* s'affichent au dessus de chaque jour de la semaine. Elles donnent une indication sur l'adéquation entre le niveau de confort choisi et la consommation réelle du jour correspondant.

Cette indication permet d'ajuster au mieux votre programmation.

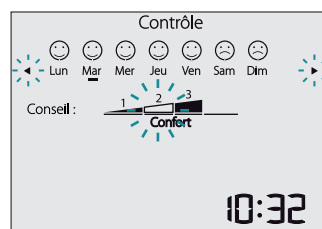


Signification des frimousses (ou smiley)

Pictogramme	Signification
	Le niveau de confort que vous avez programmé est parfaitement adapté à votre consommation
	Le niveau de confort n'est pas adapté. Cela peut signifier deux choses : <ul style="list-style-type: none"> • il y a eu manque d'eau chaude ou un risque de manquer d'eau chaude ou <ul style="list-style-type: none"> • il reste une trop grande quantité d'eau chaude (le niveau de confort choisi n'est pas économique) Dans le cas où c'est possible, un conseil est proposé (le niveau de confort préconisé clignote). Pour accepter le conseil, appuyer sur la touche centrale. La frimousse (smiley) devient alors souriant. Sinon, passer au jour suivant (avec les flèches de navigation) ou sortir du menu.



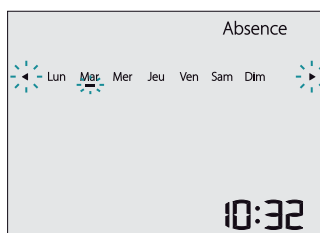
Manque d'eau chaude ou risque de manque d'eau chaude



Production d'eau chaude trop importante. Vous n'avez pas consommé toute l'eau chauffée par le ballon

4.3 En mode Absence

Affichage uniquement du jour et de l'heure en cours.




5. Autres fonctions

5.1 Cycle de prévention contre la légionelle

Le mode **Sérénité** active une fonction de prévention contre la légionelle. Cette fonction empêche le développement de bactéries en chauffant l'ensemble du ballon à 65°C. Elle se déclenche si la température de stockage de l'eau ne dépasse pas 60°C pendant trois semaines.

Un cycle de prévention contre la légionelle se met automatiquement en marche à la fin d'une période d'absence programmée.

Pour que l'utilisateur ne soit pas surpris par une température d'eau chaude plus élevée, ce pictogramme  s'affiche.

Le pictogramme s'affiche le jour précédent le cycle (à partir de 18 heures) jusqu'à la chauffe suivante.






Contacteur
en position 1




5.2 Relance en heures pleines

Dans le cas d'une double tarification (heures creuses / heures pleines), si un manque d'eau chaude apparaît pendant les heures pleines, il est possible de relancer la chauffe en agissant sur le contacteur heures creuses au tableau électrique (le mettre en position 1).

Pendant cette période de chauffe, la commande mobile communique sur le temps de chauffe restant et sur la disponibilité en eau chaude :

Information	Affichage	Signification
Temps de chauffe restant	 1 segment représente au maximum 0,5 h de chauffe Les segments de la roue restent allumés au fur et à mesure de la chauffe.	 1 segment non allumé : il reste 1/2 h de chauffe
		 6 segments non allumés : il reste 3 heures de chauffe
Disponibilité d'eau chaude	 1 / 2 / 3 douches allumées successivement	Eau à moins de 50°C
	 2 douches allumées en permanence	Eau à plus de 50°C

Lorsque la chauffe est terminée, la roue disparaît et l'affichage du volume d'eau chaude restant est accessible en appuyant sur la touche centrale 

► Remarques

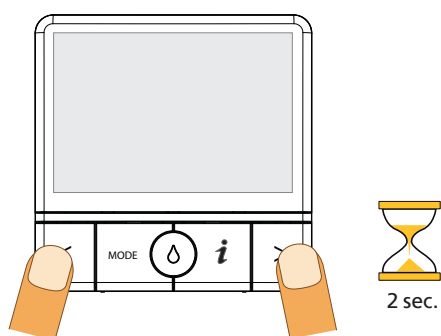
- L'estimation du temps de chauffe restant est indicative.
- Au départ de la relance, le temps de chauffe peut être surestimé. La précision s'améliore au fur et à mesure de la chauffe.
- Il est déconseillé d'arrêter la relance en cours car l'affichage du volume d'eau chaude restant pourrait être inexact.


5.3 Verrouillage de la commande

Vous avez la possibilité de bloquer la commande mobile pour éviter toute manipulation non souhaitée.

Activer le verrouillage

Appuyer simultanément sur les flèches de navigation droite et gauche pendant deux secondes.



Le pictogramme  s'affiche.

Désactiver le verrouillage

Appuyer simultanément sur les touches **Flèche** droite et gauche pendant deux secondes.

Fonctions accessibles

Lorsque la fonction **Verrouillage** est activée, un appui sur une touche quelconque permet d'afficher :

- le volume d'eau chaude sanitaire disponible restant
- le mode en cours

Les autres fonctions sont inaccessibles.

Entretien et maintenance

1. Entretien du chauffe-eau



Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil avant l'ouverture du capot.

1.1 Entretien domestique

Prévention

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur.

- Manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.
- Vérifier périodiquement le fonctionnement du voyant vert. En cas d'arrêt ou de clignotement anormal, contacter votre installateur conseil ou le SAV.
- Vérifier périodiquement l'absence d'erreur sur la commande mobile. En cas d'affichage d'erreur, se reporter au paragraphe *Tableau d'aide au diagnostic*, page 33.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les deux ans.

Vidange

Dans les régions où l'eau est très calcaire ($Th > 20^\circ f$), il est recommandé de la traiter avec un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit être supérieure à $15^\circ f$. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement :

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
- Conformité au DTU 60.1



IMPORTANT : Périodiquement (au moins une fois par mois), il est nécessaire de mettre pendant quelques secondes le groupe de sécurité en position de vidange. Cette manoeuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts pouvant à la longue obstruer la soupape du groupe de sécurité. Le non respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du chauffe-eau (non couvert par la garantie).

- **Vidange** : opération indispensable si l'appareil doit rester sans fonctionner dans un local soumis au gel.

- 1 - Couper le courant
- 2 - Fermer l'arrivée d'eau froide
- 3 - Vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude dans le logement
- 4 - Protéger le groupe de sécurité contre le gel
- 5 - Pour remettre le chauffe-eau en service, voir rubrique «Mise en Service».

- Appeler votre installateur si le groupe de sécurité a gelé.

- **Détartrage** : à faire effectuer tous les deux ans dans les régions d'eaux entartrantes ; s'adresser à une personne habilitée ; ne pas gratter les parois de l'appareil. Remarque : Si les performances de votre appareil venaient à diminuer, il se peut que votre corps de chauffe soit entartré, dans ce cas, faites appel à votre installateur qui se chargera de cette opération de nettoyage.

- **Chauffe-eau électrique A.C.I. Hybride** : après coupure de l'alimentation électrique, le voyant vert A.C.I. continue de fonctionner (batterie); aucun risque de choc électrique n'est à craindre. Vérifier régulièrement que le témoin fonctionne (voir le paragraphe Fonctionnement avec commande mobile, page 9).

- **Les pièces du chauffe-eau pouvant être remplacées sont les suivantes :**

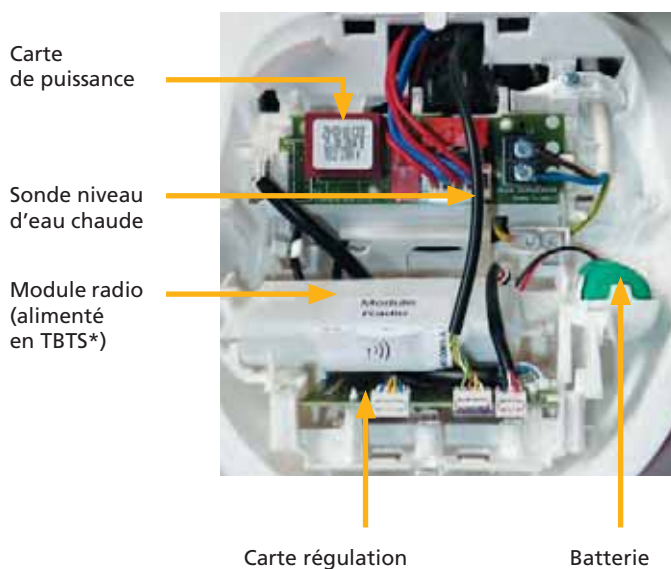
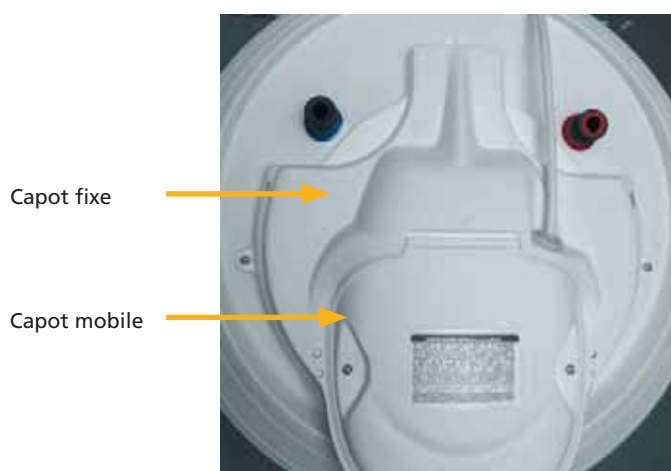
- joint de porte
- ensemble thermostat électronique
- éléments chauffants
- fourreau pour résistance stéatite
- sonde sécurité/ régulation
- sonde niveau d'eau chaude
- carte radio
- commande mobile

Le remplacement du corps de chauffe ou l'ouverture du chauffe-eau implique le remplacement du joint. Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

- S'il est constaté un dégagement continu de vapeur ou d'eau bouillante par la vidange ou lors de l'ouverture d'un robinet de puisage par ce dernier, couper l'alimentation électrique du chauffe-eau (pour les appareils à échangeur, couper également l'alimentation du circuit primaire) et **PRÉVENIR VOTRE INSTALLATEUR ou le SAV.**

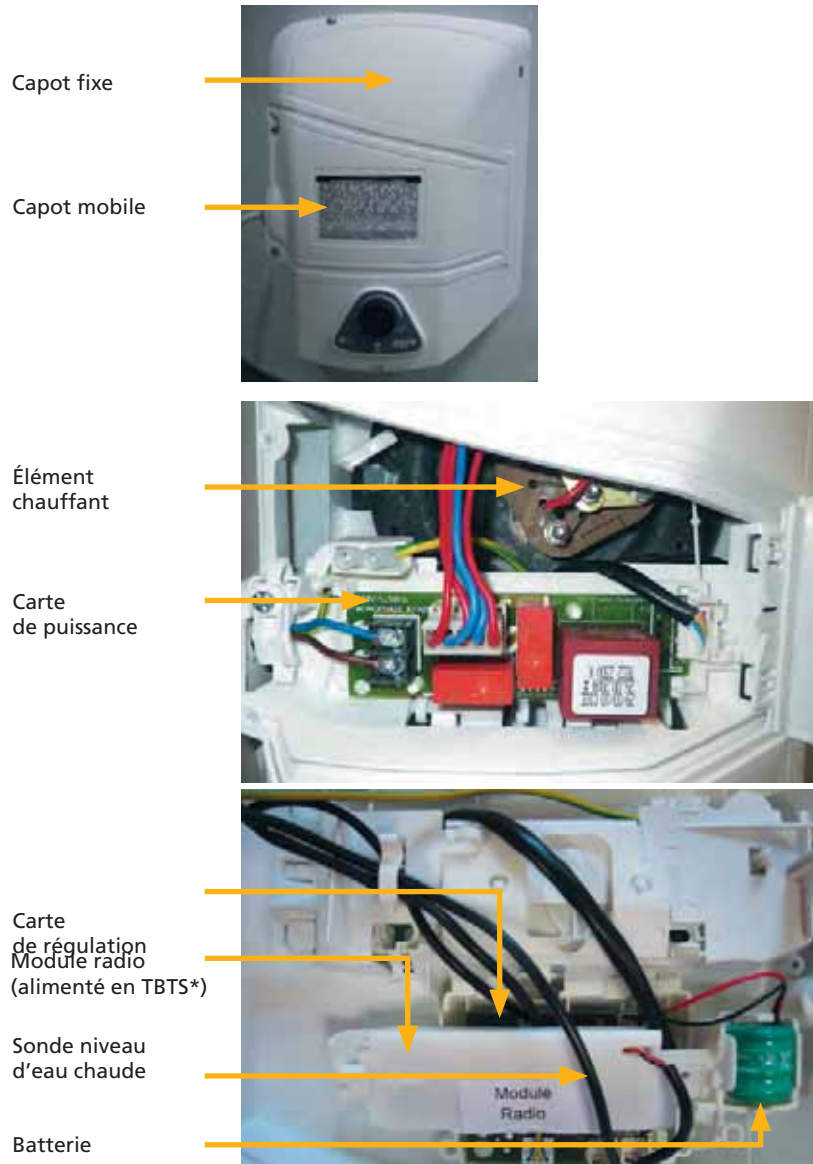
1.2 Description des composants

Composants du chauffe-eau vertical mural (MU)



*TBTS: Très Basse Tension de Sécurité

Composants du chauffe-eau vertical sur socle (SS)

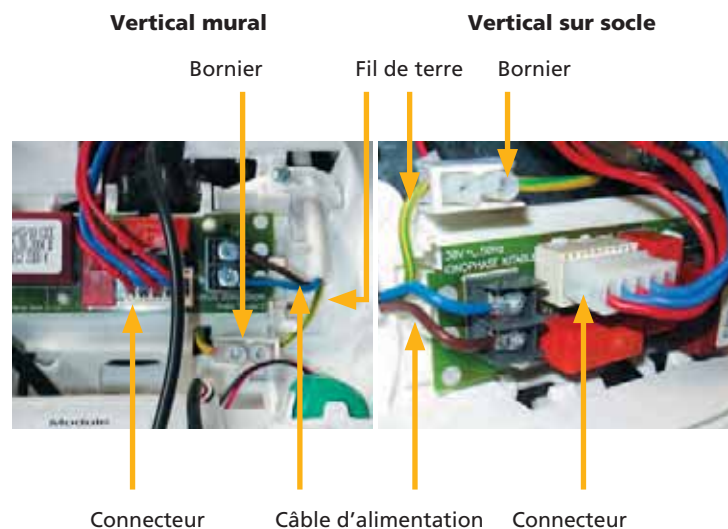


*TBTS: Très Basse Tension de Sécurité

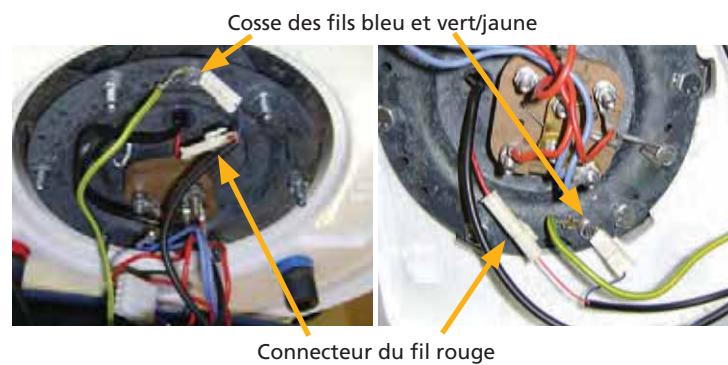
1.3 Entretien par une personne qualifiée

La procédure à suivre pour effectuer un détartrage du chauffe-eau est la suivante :

1. Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.
2. Dévisser les deux vis et retirer le capot mobile.
3. Déconnecter le câble d'alimentation des bornes du thermostat puis le fil de terre relié au bornier.
4. Débrancher le connecteur de l'élément chauffant sur la carte de puissance.



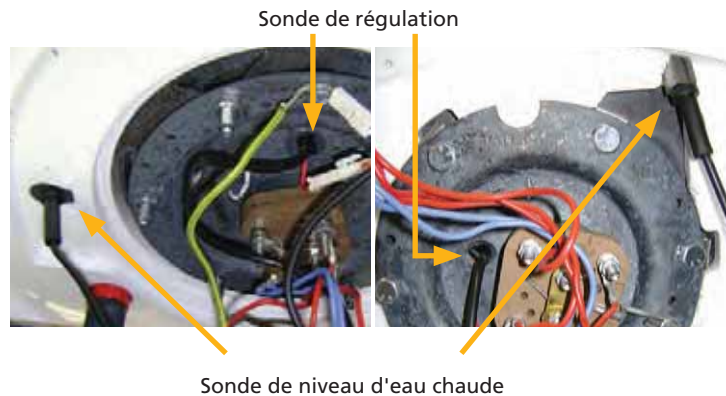
5. Dévisser les vis du capot fixe, trois sur le modèle mural, deux sur le modèle sur-socle.
6. Débrancher le connecteur du fil rouge.
7. Déconnecter le fil bleu et fil vert/jaune de terre.



- Sortir les sondes de régulation et de niveau d'eau chaude de leurs emplacements.

Vertical mural

Vertical sur socle



- Vidanger la cuve et démonter l'ensemble chauffant (corps de chauffe et élément chauffant).
- Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyer avec soin le corps de chauffe. Ne pas gratter le tartre adhérent aux parois sous peine d'altérer le revêtement intérieur du chauffe-eau.
- L'anode hybride est en titane et ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
- Remonter l'ensemble chauffant en utilisant impérativement un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (ser-rage croisé).
- Remplir le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifier son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remonter l'ensemble des pièces en procédant dans l'ordre inverse de celui décrit ci-dessus.
- Remettre le chauffe-eau sous tension et contrôler le fonctionnement de la commande mobile.
- Contrôler à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint et, au besoin, resserrer légèrement les écrous.

1.4 Diagnostic de pannes

Test radio

Voir paragraphe *Emplacement de la commande mobile*, page 6.

Affichage des défauts

Les pictogrammes ci-dessous apparaissent lors d'une détection de défaut.






























Ecran	Touche centrale	Défaut	Solution
		Défaut de réception de la commande mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage en permanence (24 h / 24) : Voir paragraphes <i>Vérifications préalables</i>, page 5 et <i>Emplacement de la commande mobile</i>, page 6. • Affichage uniquement en heures pleines : Vérifier le voyant vert sur le panneau de contrôle du chauffe-eau. S'il est éteint, se référer au tableau d'aide au diagnostic, à la panne « Voyant vert éteint pendant les heures pleines »
		Niveau faible des trois piles de la commande mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au remplacement des piles Après le remplacement des piles, il est inutile de refaire une association. Cette information est enregistrée dans le produit. Il est cependant nécessaire de régler le jour et l'heure, voir paragraphe <i>Réglage du jour et de l'heure</i>, page 40.
		Dysfonctionnement majeur Un code donnant le type de défaut s'affiche 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le S.A.V. • Se reporter au paragraphe <i>Tableau d'aide au diagnostic</i>, page 33





Tableau d'aide au diagnostic

Légende	
	Voyant éteint
	Voyant allumé
	Clignotement rapide (dysfonctionnement)
	Clignotement lent (±1 s)

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Pas de chauffe Pas d'eau chaude		Clignotement lent du voyant (~ 1 s)   	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau.	Vérifier le bon fonctionnement en marche forcée et / ou la position du disjoncteur
		Si chauffe-eau alimenté :   	Mode Absence ou mode Contrôle sélectionné sur la commande mobile avec un niveau de confort réglé à 0 . ◀ ——— Confort ——— ▶	Vérifier le mode sélectionné sur la commande mobile
		Si chauffe-eau non alimenté (heures pleines) :   	Sonde régulation défectueuse	Vérifier la bonne connexion et la valeur ohmique de la sonde (voir paragraphe <i>Contrôle de la sonde de régulation</i> , page 38)

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
		<p>Si chauffe-eau alimenté :</p>  <p>Si chauffe-eau non alimenté (heures pleines) :</p> 	Élément chauffant ou carte de puissance hors service	<p>Contrôler la tension électrique et la résistance à l'aide d'un multimètre.</p> <p>Remplacer l'élément chauffant ou la carte de puissance</p>
Err 7			Circuit ACI ouvert : filerie ACI mal connectée ou coupée	<p>Contactez le S.A.V.</p> <p>Vérifier le raccordement de la filerie ACI. Reconnecter ou remplacer si nécessaire</p>
			Circuit ACI ouvert : pas d'eau dans le chauffe-eau	<p>Remplir le chauffe-eau si nécessaire</p>
Err 3			Sonde de régulation absente, mal connectée ou hors service.	<p>Contactez le S.A.V.</p> <p>Vérifier qu'il y a une sonde et qu'elle est bien connectée.</p>
Err 4			Sonde de quantité d'eau chaude absente, mal connectée ou hors service.	<p>La remplacer si nécessaire.</p>
Err 9			<p>Passage en sécurité suite à surchauffe.</p> <p>Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau</p>	<p>Contactez le S.A.V.</p>
			Thermostat hors service ou chauffe-eau non alimenté	<p>Contactez le S.A.V.</p> <p>Vérifier la présence de tension sur le chauffe-eau. Si tension, remplacer le thermostat électronique.</p>

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Eau pas assez chaude		Normal	Température de stockage trop basse	Privilégier le mode Contrôle avec niveau de confort élevé (voir paragraphe <i>En mode Contrôle</i> , page 22).
		Normal	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante.	Contacteur le S.A.V. Vérifier le bon fonctionnement du contacteur jour / nuit et le remplacer si nécessaire.
		Normal	Élément chauffant partiellement hors service	Contacteur le S.A.V. Contrôler les trois filaments de l'élément chauffant. Si un filament est hors service, remplacer l'élément chauffant.
		Normal	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir un mitigeur en position eau chaude. Si un écoulement d'eau froide apparaît en continu, ce mitigeur est défectueux. Le remplacer. Procéder ainsi avec tous les mitigeurs de l'habitation.
Ecart entre affichage et quantité d'eau chaude restante		Normal	Relance interrompue avant la fin de la chauffe	Il est conseillé de ne pas interrompre la relance avant la fin (voir paragraphe <i>Relance en heures pleines</i> , page 24).
		Normal	Tarifification avec au minimum deux périodes d'heures creuses par jour	Phénomène rare qui ne nécessite aucune action
Voyants toujours éteints			Première chauffe	Lors de la première mise en chauffe ou après un arrêt prolongé (résidence secondaire), quelques minutes sont nécessaires avant que le voyant ne s'allume.

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Voyant vert éteint pendant les heures pleines (dans le cas d'une double tarification)			Période d'alimentation du chauffe-eau insuffisante	Contactez le S.A.V. Vérifier le bon fonctionnement du contacteur jour / nuit et le remplacer si nécessaire. Vérifier que le chauffe-eau est alimenté au minimum huit heures par jour.
			Accumulateur hors service	Contactez le S.A.V. Mettez le chauffe-eau en marche forcée à l'aide du contacteur situé au tableau. Si le voyant vert s'allume après quelques minutes, l'accumulateur est hors service. Remplacez l'accumulateur. Nota : ne pas jeter l'accumulateur à la poubelle mais le rapporter dans un lieu de collecte (décret n° 99.374 du 12/05/1999).
Défaut de protection anti-corrosion de la cuve	Err 6		Circuit ACI en court-circuit.	Contactez le S.A.V. Remplacez l'anode ACI.
La commande mobile ne fonctionne pas lors de l'appui sur les touches		Normal	Verrouillage des touches activé	Désactiver le verrouillage Voir paragraphe <i>Désactiver le verrouillage</i> , page 25
Aucun affichage sur la commande mobile		Normal	Piles hors service	Remplacer les piles Voir paragraphe <i>Mise en place des piles</i> , page 38

Panne constatée	Affichage à l'écran	Voyants sur le chauffe-eau	Cause possible	Dépannage
Peu de débit au robinet d'eau chaude		Normal	Chauffe-eau entartré	Contacteur le S.A.V. Procéder au détartrage du chauffe-eau Voir paragraphe <i>Vidange</i> , page 26
		Normal	Filtre du groupe de sécurité encrassé	Remplacer le groupe de sécurité
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe		Normal	Pression de réseau trop élevée	S'assurer que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bars. Sinon, installer un réducteur de pression réglé à 3 bars au départ de la distribution générale d'eau.
		Normal	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir un mitigeur en position eau chaude. Si un écoulement d'eau froide apparaît en continu, repérer le mitigeur défectueux et le remplacer. Vérifier que le réducteur de pression est bien au départ de la distribution générale de l'eau.
Odeur			Pas d'eau dans le siphon	Remplir le siphon
Bruit de bouillonnement important			Présence de calcaire à l'intérieur du chauffe-eau	Contacteur le S.A.V. Procéder à un détartrage. Voir paragraphe <i>Vidange</i> , page 26.
Autres dysfonctionnements				Contacteur le S.A.V.

► Remarques

En fonctionnement normal, le voyant vert clignote lentement si le chauffe-eau n'est pas alimenté et s'allume en permanence quand le chauffe-eau est sous tension.

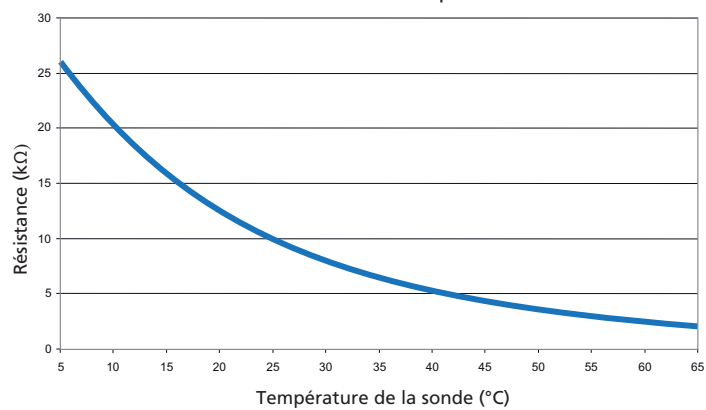
En cas de fonctionnement anormal, le voyant vert clignote rapidement.

Contrôle de la sonde de régulation

La sonde de régulation peut être testée à l'ohmmètre si nécessaire :

- entre les deux fils bleus, $R < 10$ ohms
- entre les deux fils jaunes, se référer au tableau suivant donnant la correspondance entre la résistance et la température

Résistance de la sonde de régulation
en fonction de la température



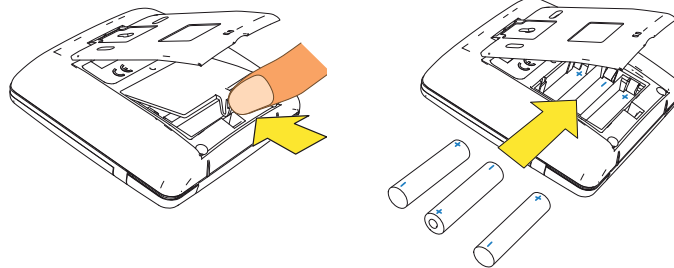
2. Maintenance de la commande mobile


2.1 Mise en place des piles

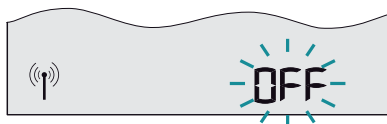


Le chauffe-eau doit être raccordé électriquement, alimenté et mis en eau avant de procéder à la première mise en marche de la commande mobile.

- Placer les trois piles alcalines de 1,5 V (type LR03 AAA) dans le sens indiqué.



- Après la mise en place des piles, appuyer sur une touche. Le message clignotant **OFF** s'affiche et le symbole  apparaît sur l'écran.



Le message **OFF** indique que la commande mobile n'est pas associée au chauffe-eau. L'association permet à la commande mobile et au chauffe-eau de se reconnaître et de ne communiquer qu'entre eux (pas d'interférence possible avec un autre boîtier situé dans le voisinage).



Il y a un risque d'explosion si les piles sont remplacées par des piles de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

2.2 Procédure d'association avec le chauffe-eau

Se rapprocher du chauffe-eau avec la commande mobile.

- Si l'association entre la commande mobile et le chauffe eau est possible, le message suivant apparaît pendant sept à huit secondes, puis disparaît.



L'association s'est bien déroulée.

- Si ce message n'apparaît pas, suivre la procédure d'association :
 1. Couper l'alimentation électrique du chauffe eau directement à partir du tableau électrique par le disjoncteur ou par le contacteur HC / HP (heures creuses / heures pleines).



Disjoncteur




Contacteur HC / HP

2. Attendre au moins vingt secondes.
 3. Réenclencher l'alimentation électrique du chauffe-eau.
 4. Se rapprocher à moins de trois mètres du chauffe-eau avec la commande mobile.
- Dans certains cas exceptionnels (perte de l'association), effectuer les quatre premières étapes ci-dessus, puis appuyer sur la touche Mode pendant dix secondes pour lancer l'association.

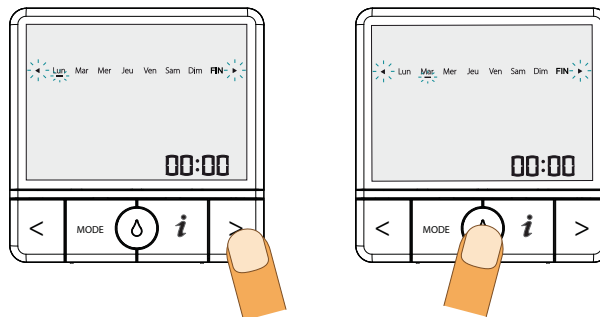
- Dans certains cas exceptionnels (perte de l'association), effectuer les quatre premières étapes ci-dessus, puis appuyer sur la touche Mode pendant dix secondes pour lancer l'association.

2.3 Réglage du jour et de l'heure

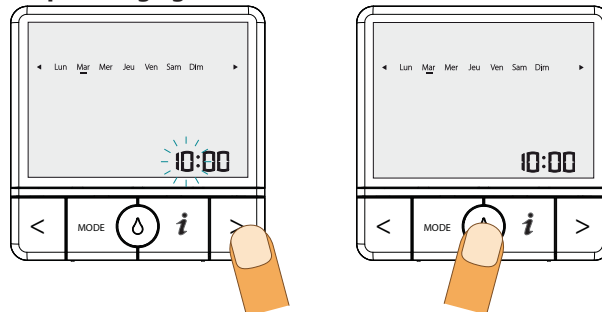
Dès que les piles sont mises en place (pour la première fois ou lors d'un remplacement), procéder au réglage du jour et de l'heure.

Utiliser les flèches de navigation droite et gauche pour choisir le jour, l'heure et les minutes puis valider votre choix à l'aide de la touche . Chaque pression incrémente le jour, l'heure ou la minute.

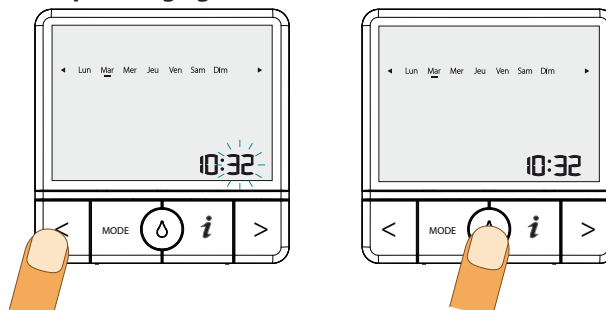
Étape 1 : réglage du jour



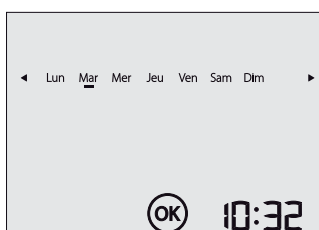
Étape 2 : réglage des heures




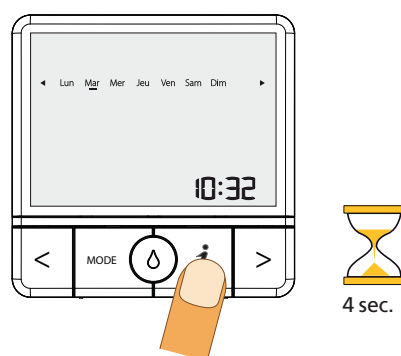
Étape 3 : réglage des minutes



Lorsque le réglage est terminé, l'écran ci-dessous apparaît. Au bout de six secondes, l'affichage passe en veille.



Pour modifier le réglage du jour et de l'heure (en cas de changement d'heure par exemple), appuyer pendant quatre secondes sur la touche .



2.4 Remplacement des piles

Se reporter au paragraphe *Mise en place des piles*, page 38, de ce chapitre.

Garantie – SAV – Conformité

1. Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi). En l'absence de justificatif la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. **Le S.A.V.** tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées pendant une durée de 10 ans.



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

2.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 15° f.
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...)
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessible) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

2.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, modification de son tarage...
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.

2.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification des équipements d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.

3. Service après-vente

Les pièces du chauffe-eau pouvant être remplacées sont les suivantes :

- joint de porte
- ensemble thermostat électronique
- éléments chauffants
- fourreau pour résistance stéatite
- sonde sécurité / régulation
- sonde niveau d'eau chaude
- carte radio
- commande mobile

Utiliser uniquement des pièces détachées référencées par le S.A.V. .

Pour toute commande, préciser le type exact du chauffe-eau et le numéro de série indiqués sur l'étiquette collée sur l'habillage du chauffe-eau.

Toute intervention sur le produit doit être confiée à un spécialiste.

4. Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

4.1 Usages

Nature du produit

- Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

Utilisations anormales

- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
- Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

Brûlures et bactéries

- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures. Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (limiteur de température) pour éviter tout accident aux points de puisage.
- En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, ouvrez votre robinet d'eau chaude et évacuer l'équivalent de la capacité de votre chauffe-eau.

4.2 Entretien

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée lorsque l'appareil est hors tension.

4.3 Transformation

Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

4.4 Fin de vie

- Avant le démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors-tension et procéder à sa vidange.
- Ne pas incinérer l'appareil. La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques.
- Déposer le produit dans un point de collecte en vue de son recyclage. Ce produit contient un accumulateur recyclable.



5. Déclaration de conformité

Cet appareil est conforme aux directives suivantes :

- 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique
- 2006/95/CE concernant la basse tension

► Directive R&TTE 1999/5/EC*

Désignation :	Commande digitale + Module radio
Type :	Emetteur - Récepteur Radio 868 MHz

Déclare que le produit référencé ci-dessus est conforme aux exigences essentielles de la directive R&TTE 1999/5/CE.

Sécurité électrique :	NF EN 60950-1 (avril 2002) / produit TBTS / Produit de classe II
Compatibilité électromagnétique :	EN 301 489-3 (décembre 2002)
Utilisation efficace du spectre radioélectrique :	EN 300220-2 (juillet 2006)

Déclare que les essais radios essentiels ont été effectués.
Le marquage CE est apposé sur les produits.

Année d'apposition du marquage CE :	2009
Déclaration CE constructeur :	N° EM 01283
Date :	01/10/09

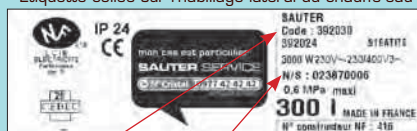
*Directive Radio and Telecommunications Terminal Equipment

INFORMATIONS APRÈS-VENTE (France uniquement) : QUE FAIRE EN CAS DE PANNE ?

1- Consultez le tableau d'aide au diagnostic (voir sommaire) ou rendez-vous sur www.confort-sauter.com (rubrique Questions/Réponses).

2- Si votre problème persiste, relevez les références du produit

Etiquette collée sur l'habillage latéral du chauffe-eau



Code Référence :

N° de série :

N° constructeur :

Code Référence : _____

N° de série : _____

N° constructeur : _____

3- Contactez le SAV ou votre revendeur pour toute démarche de garantie.



CUVE



PIÈCES ÉLECTRIQUES



MAIN D'ŒUVRE ET DÉPLACEMENT

N° Cristal 0977 42 42 42

APPEL NON SURTAXÉ

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

a- Dépannage du produit sous garantie

La garantie dépannage concerne le remplacement des pièces défectueuses.

Pour ce produit, elle s'applique pendant 2 ans.

• Le SAV déterminera le besoin d'une intervention (remplacement d'une pièce défectueuse). Fournissez-lui les références exactes du produit. Une station SAV locale

vous contactera sous 48h du lundi au vendredi (hors jours fériés) pour fixer un rendez-vous.

• Pièces susceptibles d'être dépannées : capot de protection/joint de porte/thermostat/élément chauffant (blindé ou stéatite)/fourreau pour résistance stéatite.

• La station SAV remplacera la pièce défectueuse (en France métropolitaine uniquement dans un rayon de 30 km autour du point de vente ou de la station SAV. Cette prise en charge ne concerne que le remplacement des pièces défectueuses. Toute intervention non justifiée sera facturée par la station SAV suivant ses tarifs en vigueur).

b- Réparation du produit sous garantie

• Votre interlocuteur fera avec vous le diagnostic de la panne éventuelle et fournira les pièces nécessaires si la défektivité rentre dans le cadre de la garantie.

• Vous pourrez ensuite procéder au remplacement de la pièce concernée.

• Votre revendeur vous accordera la garantie conformément aux articles L 211-1 et suivants du code de la consommation et aux durées de garantie indiquées dans cette notice.

c- Remplacement du produit complet

Uniquement dans le cas d'une fuite due à une cuve percée (les fuites pouvant être dues à un problème de joint d'étanchéité sont exclues).

Votre MAGASIN gèrera l'échange du produit. La garantie sera accordée après expertise technique du produit en usine (voir les conditions générales de garantie).

ATTENTION : Un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester à la disposition des experts d'assurance, et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

Prodigio

Chauffe-eau électrique Elektrische Boiler

CONDITIONS DE GARANTIE DOCUMENT A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR (PRÉSENTER LE CERTIFICAT UNIQUEMENT EN CAS DE RÉCLAMATION)

- La durée de garantie court à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.



* du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

GARANTIEVOORWAARDEN DIT DOCUMENT MOET DOOR DE KLANT BEWAARD WORDEN (HET GARANTIEBEWIJS ALLEEN IN GEVAL VAN KLACHTEN OVERLEGGEN)

- De duur van de garantie bedraagt twee jaar gerekend vanaf de datum van installatie of aankoop en zal nooit langer kunnen zijn dan 30 maanden gerekend vanaf de datum van fabricage in het geval de nodige bewijsstukken ontbreken.
- SAUTER zal de als defect erkende onderdelen vervangen of leveren met uitsluiting van schadevergoeding.
- Beschadigingen die voortvloeien uit een niet conforme installatie, uit een abnormaal gebruik of uit het niet inachtnemen van de voorschriften vermeld in de handleiding worden niet door de garantie gedekt.
- De bepalingen van deze garantievoorwaarden sluiten niet voordeel ten goede van de koper uit, noch de wettelijke garantie met betrekking tot verborgen gebreken en fouten welke hoe dan ook van toepassing zijn volgens de voorwaarden beschreven in artikelen 1641 en volgende van het Burgerlijk Wetboek.
- Dit garantiebewijs alleen in geval van klachten aan uw verdeler of installateur overleggen en er de aankoopfactuur bijvoegen.

Ingeval van een storing, bel : +32 (0)2 357 28 28
maandag tot vrijdag van 8.00 tot 12.30 en 13.30 tot 18.00



Pour plus de facilité, renseignez les informations ci-dessous dès la mise en place de votre chauffe-eau.

CODE RÉFÉRENCE*
TYPE APPARAAT * : _____
N° DE SÉRIE*
SERIE NUMMER* : _____
DATE D'ACHAT
AANKOOPDATUM : _____
NOM ET ADRESSE DU CLIENT
NAAM EN ADRES VAN DE KLANT : _____

*Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique située sur l'habillage latéral du chauffe-eau.

Cachet du revendeur
Stempel van de handelaar

9954 0902